

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1.354 du 11 décembre 1945,

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 décembre 1945

Numéro JO
n° 11 du 31/12/1945

Date du numéro
31 décembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

les nommés Mohamed Ali. Mohamed Mous sa, Ali Mohamed II, Ali Mohamed II et Edoum Omar, manoeuvres auxiliaires, de race Dankali, en service à l'hôpital colonial de Djibouti, ont été classés « Coolies spécialisés » pour compter du 1er octobre 1945. Par décision n° 1.357 du 12 décembre 1945, la décision n° 1.316 du 26 novembre 1945 a été annulée en ce qui concerne Youssef Elmi, maître d'hôtel du Gouvernement. L'intéressé a été classé auxiliaire, 9e écheion, pour compter du 1er janvier 1945.